

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 28 octobre 2015

sous la Présidence de Madame Nathalie Jaquerod

Préavis 20-2015 Arrêté d'imposition pour 2016

Le Conseil communal de Pully

- vu la loi sur les impôts communaux du 5 décembre 1956,
- vu le préavis municipal N° 20-2015 du 16 septembre 2015,
- vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 tel que présenté par la Municipalité et annexé au présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

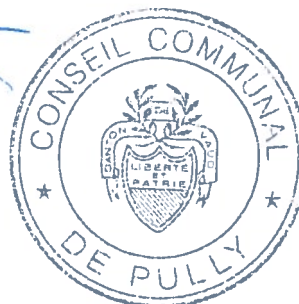
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Le secrétaire suppléant



Nathalie JAQUEROD



Bernard MONTAVON

Pully, le 7 novembre 2015